



Envoyé en préfecture le 15/10/2024  
Reçu en préfecture le 15/10/2024  
Publié le 15/10/2024  
ID : 045-254500226-20241014-053\_2024-DE

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des  
Ordures Ménagères de la Région de Châteauneuf sur Loire  
Z.I. Saint Barthélémy - BP 97  
45110 – Châteauneuf-sur-Loire

N°053/2024

### Extrait du registre des délibérations du comité syndical du 14 octobre 2024

Le lundi quatorze octobre deux-mille-vingt-quatre à dix-neuf heures, le comité syndical du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire s'est réuni à la salle polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat, suite à la convocation adressée par Monsieur KUTZNER Philippe en date du mardi huit octobre deux-mille-vingt-quatre.

Étaient présents les délégués syndicaux suivants :

Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais : Mesdames et Messieurs Meynard, Jourdain, Coille, Jacquinot, Flores, Martinon, Février, Kutzner, Jourdan, D'Hulst, Foussard, Lebègue, Marceaux, Deslais, Toussaint, Bourgeois, David, Burgevin,  
Communauté de communes des Loges : Mesdames et Messieurs Armeur, Lagrelette, Robin, Boucher, Blanluet, Boitard, Morin, Misseri, Bissonnier, Meunier, Quoniam, Godin, Cevost, Macon,  
Communauté de communes Val de Sully : Mesdames et Messieurs Auger, Debrus, Thuillier, Pavlovic, Derouet, Badaire, Zusatz, Hersant, Beaudin, Quettier, Chevalier,

Monsieur Damilaville Charles, de la communauté de communes des Loges, a donné pouvoir à Monsieur Boucher Brice, de la communauté de communes des Loges ;  
Monsieur Colin Renaud, de la communauté de communes des Loges, a donné pouvoir à Monsieur Misseri Jean-Pierre, de la communauté de communes des Loges ;  
Monsieur Cimpello Alain, de la communauté de communes Val de Sully, a donné pouvoir à Monsieur Kutzner Philippe, de la communauté de communes Canaux et Forêt en Gâtinais ;  
Monsieur Daimay Dominique, de la communauté de communes Val de Sully, a donné pouvoir à Monsieur Beaudin Christian, de la communauté de communes Val de Sully ;

Etaient excusés les délégués syndicaux suivants : Monsieur Poisson de la communauté de communes Canaux et Forêt en Gâtinais.

Monsieur Jourdain a été désigné en qualité de secrétaire par le comité syndical.

Nombre de délégués :  
En exercice : 64  
Présents : 43  
Votants : 47

### PLANS DE FORMATION 2024 :

Considérant qu'en 2018, le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret, suite à la saisine du Comité Technique par le SICTOM, a fait savoir que ce dossier ne serait pas porté à l'ordre du jour du comité technique au motif que le SICTOM est devenu un SPIC et qu'il ne relève plus de ce comité technique.

Considérant le fait que le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire emploie à la fois des agents dans le cadre du statut de la fonction publique territoriale et des salariés de droit public.

Les deux plans de formation 2024 relatifs aux agents de droit public et aux salariés de droit privé sont joints en annexes.

Entendu le rapport présenté par Monsieur Benjamin NOUVEL, Directeur Général des services,  
Sur proposition de la Commission Finances,



Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le 15/10/2024

ID : 045-254500226-20241014-053\_2024-DE

Sur proposition du bureau syndical,  
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,  
**A l'unanimité par 47 voix Pour,**

-DECIDE de valider les plans de formation 2024 présentés en annexes.

Fait et délibéré en séance le 14 octobre 2024.

Pour extrait certifié conforme

Le Président  
  
Philippe KUTZNER \*\*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le : 15 octobre 2024 Et publication le : 15 octobre 2024